

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 13022

Numéro SIREN : 341 737 062

Nom ou dénomination : CNP ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2024 sous le numéro de dépôt 16062

les comptes sont

inclus

le rapport

des

CACS.

des

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2024

Le vendredi 26 avril à 8 heures 30, CNP Assurances, société anonyme au capital de 686 618 477 euros divisé en 686 618 477 actions de 1 euro de nominal, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 737 062 RCS Nanterre (la « **Société** »), s'est réunie en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation du Conseil d'administration.

La Présidente du Conseil d'administration, Madame Véronique Weill, préside l'assemblée.

[...]

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise :

- des rapports du conseil d'administration de CNP Assurances constitués du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution, présentant notamment l'exposé des motifs,
- des comptes sociaux de CNP Assurances (compte de résultat, bilan, annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et,
- du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de CNP Assurances tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net de 1 668 031 826,75 €.

L'assemblée générale des actionnaires approuve également le prélèvement d'un montant de 3 087 623 € sur les réserves facultatives de CNP Assurances et l'affectation de l'intégralité de ce prélèvement à la réserve du fonds de garantie des assurés contre la défaillance de sociétés d'assurance de personnes visé aux articles L. 423-1 et suivants du code des assurances.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

[...]

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et fixation du dividende)

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise Des comptes sociaux de CNP Assurances (compte de résultat, bilan, annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2023, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, du rapport de gestion, du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution, constatant que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 1 668 031 826,75 € et le compte « report à nouveau » à 3 844 121 335,26 €, formant un bénéfice distribuable de 5 512 153 162,01 €, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

- à titre de dividende pour un montant total de 2 950 330 968,31 € prélevé respectivement sur le résultat à hauteur de 748 414 139,93 € et sur le compte « report à nouveau » à hauteur de 2 201 916 828,38 € ;
- au compte « report à nouveau » pour un montant de 2 561 822 193,70 €.

Un dividende de 2 950 330 968,31 € reviendra à chacune des actions ouvrant droit à dividende, étant précisé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 686 618 477 actions composant le capital social au 31 décembre 2023, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence, conformément à l'alinéa 4 de l'article L. 225-210 du code de commerce, et le montant affecté au compte « report à nouveau » serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Compte tenu du versement d'un premier acompte d'un montant de 1 001 916 828,38 € (1,46 € par action), prélevé respectivement sur le résultat à hauteur de 400 000 000 € et sur le compte « report à nouveau » à hauteur de 601 916 828,38 €, mis en paiement en numéraire le 10 octobre 2023, le solde du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 1 948 414 139,93 € (2,84 € par action), prélevé respectivement sur le résultat à hauteur de 348 414 139,93 € et sur le compte « report à nouveau » à hauteur de 1 600 000 000 €, étant précisé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 686 618 477 actions composant le capital social au 31 décembre 2023, le montant global du solde du dividende serait ajusté en conséquence, conformément à l'alinéa 4 de l'article L. 225-210 du code de commerce, et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

L'assemblée générale des actionnaires autorise en conséquence le directeur général, avec faculté de subdélégation, à prélever ou créditer le compte « report à nouveau » des sommes nécessaires dans les conditions indiquées ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale des actionnaires rappelle que le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices a été fixé comme suit :

Exercice	Nombre de titres composant le capital social	Dividende par action
2020	686 618 477	1,57 €*
2021	686 618 477	1,00 €*
2022	686 618 477	1,38 €

* Dividende éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques résidentes fiscales en France prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts en cas d'option pour le barème progressif.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

[...]

Certifié conforme à l'original,

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 26 avril 2024

La Présidente



Véronique WEILL



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

CNP Assurances

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
CNP Assurances
4 Promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

CNP Assurances

4 Promenade cœur de ville - 92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société CNP Assurances,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP Assurances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des actifs financiers non cotés

Note 4.3.1 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Afin d'honorer les engagements contractés à l'égard des assurés, votre société investit les primes perçues dans différents types de placements. Au 31 décembre 2023, le montant de ces placements s'élève à 280,2 milliards d'euros, ce qui représente 78,6% de l'actif du bilan.</p> <p>Les placements financiers non cotés, comptabilisés dans les comptes clos au 31 décembre 2023 pour un montant de 41,6 milliards d'euros, correspondent aux actifs financiers dont l'obtention d'une cotation en temps réel est matériellement impossible.</p> <p>Les modalités d'évaluation de ces placements sont décrites dans la note « 4.3.1 Opérations de placement/évaluation » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré la valorisation des actifs non cotés comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif de ces actifs dont l'évaluation se base sur des méthodes actuarielles qui requièrent de la part de la direction un important degré de jugement.</p>	<p>Nous avons réalisé les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le dispositif de contrôle associé au processus de valorisation, notamment par la vérification de l'existence et de l'efficacité opérationnelle des contrôles réalisés par la direction ; - Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des chiffres utilisés ; - Sur la base d'un échantillon aléatoire des actifs non cotés, comparer la valorisation retenue par la société avec les dernières valorisations disponibles provenant d'experts et de gestionnaires de fonds ; - Fait appel à nos experts internes en risques et modèles de manière à réaliser un calcul indépendant et des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction.

Evaluation des provisions pour risques croissants (PRC) : emprunteur/dépendance

Note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances. Cette provision est constituée de manière prospective, par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles. La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision.</p> <p>Au 31 décembre 2023, les provisions pour risques croissants s'élèvent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 166 millions d'euros pour les contrats emprunteurs ; • 534 millions d'euros pour les contrats dépendance en viager ; <p>comme il est indiqué dans la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions pour risques croissants dépendance en viager et emprunteur comportait un risque important d'anomalies significatives dans les comptes annuels en raison de leur sensibilité aux hypothèses suivantes retenues par la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ; • les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses établies sur la base des données en portefeuille ; • les comportements de rachat des assurés. 	<p>Nous avons étudié les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants.</p> <p>Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation.</p> <p>Nos travaux ont consisté également avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la société avec les principes comptables applicables ; ▪ Examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée notamment via la réexécution de calculs ; ▪ Apprécier le caractère approprié des hypothèses clés retenues par la société pour la détermination de la provision dont : <ul style="list-style-type: none"> • la détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les provisions pour risques croissants positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification, • les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation, • les principes et méthodologies de détermination des lois de rachats et des tests de sensibilités associés, • les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience, • les principes de détermination des coefficients de provision pour risques croissants et leur correcte application pour le calcul tête par tête. ▪ Réaliser des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction ; ▪ Comparer les données utilisées dans les calculs avec les statistiques de coûts passés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles relatives à la solvabilité extraites du rapport prévu par l'article L. 355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans la périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société par l'assemblée générale du 22 avril 2022 pour le cabinet KPMG S.A. et du 18 mai 1998 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG S.A. était dans sa deuxième année de mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la vingt-sixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit et des risques

Nous remettons au Comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.




Nous fournissons également au Comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.


Paris la Défense, le 22 mars 2024

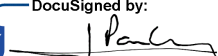
Courbevoie, le 22 mars 2024

KPMG S.A.

Mazars

DocuSigned by:

6FFB91E0678A42C...

DocuSigned by:

937FC3ACC57B43C...

DocuSigned by:

567DD4392AEF4A8...

Anthony BAILLET
Associé

Pierre PLANCHON
Associé

Jean-Claude PAULY
Associé

CNP Assurances

Société anonyme

Au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré

Siège social : 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-Les-Moulineaux (France)

341 737 062 R.C.S. Nanterre – Entreprise régie par le code des assurances APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2023

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2023	3
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2023	5
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	5
II.2.	Compte de résultat technique vie	6
II.3.	Compte de résultat non technique	7
III.	Engagements reçus et donnés	7
IV.	Annexe aux comptes annuels	8
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2023	8
1.1	CNP Assurances SA verse un acompte sur dividende de l'ordre de 1 milliard d'euros à CNP Assurances Holding	8
1.2	Fusion MFPrévoyance dans les comptes de CNP Assurances S.A.	8
1.3	Emission de la première obligation subordonnée durable tiers 2	9
1.4	CNP Assurances finalise ses acquisitions au Brésil	9
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2023	9
Note 3	Changements de méthode comptable	9
Note 4	Principes et méthodes comptables	10
4.1	Fonds propres	10
4.2	Actifs incorporels	10
4.3	Opérations de placement	10
4.4	Actifs corporels	15
4.5	Assurance vie et capitalisation	16
4.6	Assurance invalidité accident maladie	17
4.7	Réassurance	17
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	17
4.9	Avantages au personnel	17
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	18
4.11	Provision collective de diversification différée	18
4.12	Provision pour risques et charges	19
4.13	Fiscalité	19
4.14	Consolidation	19
Note 5	Postes du bilan	20
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	20
5.2	Placements	21
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	23
5.4	Participations et entreprises liées	24
5.5	Composition de l'actionnariat	45
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	45
5.7	Autres informations sur le bilan	46
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	47
5.9	Provision pour risque d'exigibilité	48
Note 6	Compte de résultat	48
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	48
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	49
6.3	Charges de personnel	51
6.4	Commissions	51
6.5	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	51
6.6	Charges d'impôts	51
6.7	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	52
6.8	Effectif	52
6.9	Rémunération des dirigeants	53
6.10	Chiffre d'affaires par secteur géographique	53
6.11	Honoraires des commissaires aux comptes	54
Note 7	Engagements hors bilan	54
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	55

I. Bilan au 31 décembre 2023

I.1. ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Évolution
Actifs incorporels	5.1	55 243	63 192	-12,6%
Placements *		280 161 975	285 776 281	-2,0%
Terrains et constructions	5.1	12 912 793	13 415 940	-3,8%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	21 387 278	19 769 881	8,2%
Autres placements		245 320 035	252 004 661	-2,7%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	541 869	585 798	-7,5%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	51 625 607	43 315 455	19,2%
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques		11 229 436	11 424 454	-1,7%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	0,0%
Provisions d'assurance vie		8 438 460	8 752 274	-3,6%
Provisions pour sinistres vie		234 368	277 107	-15,4%
Provisions pour sinistres non-vie		391 993	387 243	1,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		246 713	290 805	-15,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		0	593	-100,0%
Provisions d'égalisation		4 908	5 319	-7,7%
Autres provisions techniques vie		0	0	0,0%
Autres provisions techniques non-vie		81 412	74 314	9,6%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		1 831 582	1 636 798	11,9%
Créances	5.3	7 508 311	9 609 095	-21,9%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	2 529 565	1 912 225	32,3%
Primes acquises non émises	5.3	2 020 762	1 264 649	59,8%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	508 803	647 576	-21,4%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	96 072	351 189	-72,6%
Autres créances	5.3	4 882 674	7 345 682	-33,5%
Personnel	5.3	660	25	100,0%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	520 944	403 533	29,1%
Débiteurs divers	5.3	4 361 070	6 942 124	-37,2%
Autres actifs		550 963	760 785	-27,6%
Actifs corporels d'exploitation		140 327	131 967	6,3%
Comptes courants et caisse		405 418	623 600	-35,0%
Actions propres	5.5.2	5 218	5 218	0,0%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	5 521 467	5 928 051	-6,9%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	1 720 538	1 601 807	7,4%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	307	237	29,5%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	3 800 622	4 326 007	-12,1%
TOTAL ACTIF		356 653 003	356 877 312	-0,1%

* total des actifs non cotés 41, 6 Md€

I.2. PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Évolution
Capitaux propres	5.6	14 096 604	14 458 781	-2,5%
Capital social	5.5.1 et 5.6	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	5.6	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	5.6	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	5.6	6 122 518	6 203 792	-1,3%
Report à nouveau	5.6	3 844 121	4 583 460	-16,1%
Résultat de l'exercice	5.6	1 668 032	1 209 595	37,9%
Passifs subordonnés	8	8 660 723	8 399 820	3,1%
Provisions techniques brutes		234 764 547	239 517 798	-2,0%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		38 602	41 407	-6,8%
Provisions d'assurance vie	5.8	209 728 038	213 537 100	-1,8%
Provisions pour sinistres vie		4 832 911	5 091 926	-5,1%
Provisions pour sinistres non-vie		4 958 220	4 785 670	3,6%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		13 045 526	14 028 205	-7,0%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		7 121	9 191	-22,5%
Provisions pour égalisation		378 828	406 371	-6,8%
Autres provisions techniques vie		303 193	273 526	10,8%
Autres provisions techniques non-vie		1 472 109	1 344 401	9,5%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		51 963 678	43 779 769	18,7%
Provisions pour risques et charges	5.7.3	87 994	91 880	-4,2%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5.3	10 204 419	10 384 080	-1,7%
Autres dettes	5.3	35 032 832	37 517 947	-6,6%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.3	547 998	771 298	-29,0%
Dettes nées d'opérations de réassurance	5.3	535 272	895 638	-40,2%
Dettes envers des établissements de crédit	5.3	302 867	254 634	18,9%
Autres dettes	5.3	33 646 694	35 596 377	-5,5%
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	5.3	8 936 286	8 233 813	8,5%
Personnel	5.3	390 380	390 018	0,1%
État, sécurité sociale et collectivités publiques	5.3	852 891	572 533	49,0%
Créanciers divers	5.3	23 467 136	26 400 013	-11,1%
Comptes de régularisation passif	5.7.1 et 5.7.2	1 842 207	2 727 237	-32,5%
TOTAL PASSIF		356 653 003	356 877 312	-0,1%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2023

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023			31/12/2022		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.10	1 966 209	-82 064	1 884 146	1 708 475	10,3%
Primes		1 963 253	-82 064	1 881 190	1 704 346	10,4%
Variation des primes non acquises et risques en cours		2 956	0	2 956	4 129	-28,4%
Produit des placements alloués		147 534	0	147 534	105 923	39,3%
Autres produits techniques		14 502	0	14 502	7 911	83,3%
Charges des sinistres		-1 313 234	47 190	-1 266 044	-1 189 125	6,5%
Prestations et frais payés		-1 393 575	46 351	-1 347 224	-1 251 705	7,6%
Charges des provisions pour sinistres		80 341	839	81 180	62 580	29,7%
Charges des autres provisions techniques		-42 994	7 095	-35 899	-22 294	61,0%
Participation aux résultats	6.7	-68 567	-593	-69 160	-21 354	223,9%
Frais d'acquisition et d'administration		-636 277	18 460	-617 818	-441 409	40,0%
Frais d'acquisition		-513 555	0	-513 555	-408 449	25,7%
Frais d'administration		-122 722	0	-122 722	-48 952	150,7%
Commissions reçues des réassureurs		0	18 460	18 460	15 992	15,4%
Autres charges techniques		-29 130	0	-29 130	-2 825	931,2%
Variation de la provision pour égalisation		-13 441	-411	-13 852	593	-2435,2%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	24 601	-10 323	14 278	145 893	-90,2%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2023			31/12/2022		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes	6.10	18 245 003	-362 871	17 882 132	16 400 269	9,0%
Produits des placements	6.1	10 796 251	-232 763	10 563 488	8 715 945	21,2%
Revenus des placements	6.1	6 539 950	-232 763	6 307 186	5 450 171	15,7%
Autres produits des placements	6.1	-182 496	0	-182 496	641 944	-128,4%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	4 438 797	0	4 438 797	2 623 831	69,2%
Ajustements ACAV (plus-values)		7 608 906	-174 633	7 434 274	4 660 215	59,5%
Autres produits techniques		52 908	18	52 926	52 622	0,6%
Charges des sinistres		-20 656 184	705 594	-19 950 591	-18 381 576	8,5%
Prestations et frais payés		-20 970 706	748 326	-20 222 380	-17 886 063	13,1%
Charges des provisions pour sinistres		314 522	-42 732	271 789	-495 513	-154,9%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		2 368 102	-121 756	2 246 345	10 131 310	-77,8%
Provisions d'assurance vie	5.8	10 634 080	-315 846	10 318 233	8 157 372	26,5%
Provisions sur contrats en unités de compte		-8 318 860	194 784	-8 124 076	1 946 969	-517,3%
Autres provisions techniques		52 882	-694	52 188	26 969	93,5%
Participation aux résultats	6.7	-5 692 816	-40 025	-5 732 841	-4 338 069	32,2%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 147 216	90 777	-2 056 439	-2 297 085	-10,5%
Frais d'acquisition		-830 651	0	-830 651	-1 084 346	-23,4%
Frais d'administration		-1 316 565	0	-1 316 565	-1 308 709	0,6%
Commissions reçues des réassureurs		0	90 777	90 777	95 970	-5,4%
Charges des placements	6.1	-4 227 128	4 810	-4 222 318	-3 971 847	6,3%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-1 099 052	0	-1 099 052	-581 622	89,0%
Autres charges des placements	6.1	-1 260 967	4 810	-1 256 158	-1 214 665	3,4%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-1 867 108	0	-1 867 108	-2 175 560	-14,2%
Ajustement ACAV (moins-values)		-4 211 580	62 448	-4 149 132	-9 509 381	-56,4%
Autres charges techniques		-274 558	186	-274 372	-262 427	4,6%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	100,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	1 861 688	-68 216	1 793 472	1 199 977	49,5%

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	14 278	145 893	-90,2%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	1 793 472	1 199 977	49,5%
Produits des placements	6.1	718 414	598 518	20,0%
Revenu des placements	6.1	428 946	374 259	14,6%
Autres produits des placements	6.1	-12 411	44 082	-128,2%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	301 879	180 177	67,5%
Produits des placements alloués		0	0	100,0%
Charges des placements	6.1	-287 156	-272 744	5,3%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-74 746	-39 940	87,1%
Autres charges des placements	6.1	-85 430	-83 410	2,4%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-126 980	-149 394	-15,0%
Produits des placements transférés		-147 534	-105 923	39,3%
Autres produits non techniques	6.5	17 391	74 962	-76,8%
Autres charges non techniques	6.5	-86 021	-148 403	-42,0%
Résultat exceptionnel	6.5	-21 948	-14 349	53,0%
Produits exceptionnels	6.5	9 077	6 883	31,9%
Charges exceptionnelles	6.5	-31 026	-21 232	46,1%
Participation des salariés		-30 662	-33 710	-9,0%
Impôts sur les bénéfices	6.6	-302 202	-234 625	28,8%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 668 032	1 209 595	37,9%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
1. Engagements reçus		158 291 059	137 764 498
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	155 168 046	133 737 300
1b. Autres engagements reçus		3 123 014	4 027 198
2. Engagements donnés		45 830 753	39 609 649
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 383 755	11 697 086
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		4 977	5 157
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	19 217 680	11 123 139
2d. Autres engagements donnés		15 224 341	16 784 268
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		1 121 235	1 105 934

* Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

IV. Annexe aux comptes annuels

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2023

1.1 CNP ASSURANCES SA VERSE UN ACOMPTÉ SUR DIVIDENDE DE L'ORDRE DE 1 MILLIARD D'EUROS A CNP ASSURANCES HOLDING

Le conseil d'administration de CNP Assurances SA s'est réuni le 27 septembre 2023 à 9 heures au siège social de la société à Issy-les-Moulineaux, sous la présidence de Véronique Weill. A cette occasion, la distribution d'un acompte sur dividende de l'ordre de 1 milliard d'euros, prélevé sur les résultats de l'exercice en cours et le report bénéficiaire, a été votée au profit de CNP Assurances Holding.

Cet acompte permet de doter CNP Assurances Holding des fonds nécessaires aux fins de permettre le paiement d'un dividende à son actionnaire La Banque Postale, en 2024, au titre de l'exercice 2023 sans présumer du montant de ce dividende.

Le montant de ce versement à CNP Assurances Holding est de 1 001 916 826,92€, correspondant à 1,46€/action (hors actions auto-détenues).

La mise en paiement par CNP Assurances SA, en numéraire, est intervenue entre le 29 septembre 2023 et le 14 octobre 2023.

1.2 FUSION MFPREVOYANCE DANS LES COMPTES DE CNP ASSURANCES SA

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a émis un avis favorable au transfert de portefeuille de MFPrévoyance au profit de CNP Assurances, avec prise d'effet au 31 décembre 2023 ⁽¹⁾.

L'approbation par l'ACPR du transfert de portefeuille de MFPrévoyance vers CNP Assurances constitue l'avant-dernière étape avant la fusion des activités de MFPrévoyance au sein de CNP Assurances prévue le 31 décembre 2023, une fois que le délai d'opposition des créanciers aura expiré.

MFPrévoyance est, depuis novembre 2021, détenue, directement et indirectement, à 100 % par CNP Assurances.

La fusion s'inscrit dans la stratégie de développement de CNP Assurances sur le marché de la protection sociale, en particulier sur le segment de la protection sociale complémentaire (essentiellement prévoyance) de la fonction publique d'Etat. L'opération permet de poursuivre les activités historiques de MFPrévoyance et d'engager la mise en oeuvre de synergies opérationnelles visant à rationaliser et renforcer les moyens de CNP Assurances au service de son développement sur les marchés de la protection sociale, au cœur de sa raison d'être et en cohérence avec son appartenance au grand pôle financier public.

L'actif net de MFPrévoyance, société absorbée, issu du traité d'apport se traduit comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur au 31/12/2022
Les éléments d'actifs sont apportés par la société absorbée pour une valeur de :	669 559
Le Passif* pris en charge par la Société Aborbante s'élève à :	487 713
Total actif net	181 846

*dont réserves reprise chez CNP Assurances pour 9.2 M€nati

(1) Avec un effet rétroactif au 1er Janvier 2023

1.3 EMISSION DE LA PREMIERE OBLIGATION SUBORDONNEE DURABLE TIERS 2

CNP Assurances a émis le 11 janvier 2023 une dette obligataire subordonnée « Tier 2 » pour un montant de 500 millions d'euros. Il s'agit de la 1ère obligation subordonnée durable émise par le groupe, portant intérêt au taux fixe de 5,25 % jusqu'au 18 juillet 2033, puis au taux variable au-delà de cette date et jusqu'à sa maturité le 18 juillet 2053.

Cette émission répond aux critères de classification en instruments de dettes en normes IFRS.

La notation attribuée à cette émission par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings sont A- et BBB+ respectivement.

Les fonds levés dans le cadre de cette opération seront exclusivement utilisés pour financer ou refinancer, en totalité ou partiellement, des actifs durables (verts et/ou sociaux) éligibles, nouveaux et/ou existants, tels que définis dans le « Sustainable Bond Framework1 » disponible sur le site de CNP Assurances.

1.4 CNP ASSURANCES FINALISE SES ACQUISITIONS AU BRESIL

- **CNP Participações em Seguros**

CNP Assurances finalise l'acquisition des parts détenues par Caixa Seguridade dans la société CNP Participações em Seguros Ltda. "Holding Seguros", portant ainsi sa participation à 100%.

Holding Seguros détient 100 % de Companhia Seguros Previdência do Sul « Previsul » et 51% de CNP Capitalização S.A. «CNP Cap ». Cette opération s'élève à un montant de 166,8 MBRL.

- **CNP Capitalização**

CNP Assurances finalise l'acquisition des parts détenues par ICATU dans CNP Capitalização S.A. « CNP Cap », portant sa participation à 100% du capital.

Cette opération, d'un montant de 194,5 MBRL, est le dernier volet d'un accord plus global, annoncé le 14 septembre 2022, permettant à CNP Assurances de poursuivre sa stratégie de développement à l'international avec l'acquisition à 100 % des participations de Caixa Seguridade dans cinq sociétés offrant la possibilité de commercialiser des produits de prévoyance-santé, soins dentaires, épargne et consórcio (Holding Seguros, Previsul, Odonto Empresa, CNP Capitalização et CNP Consórcios).

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2023

Sur proposition de son comité des rémunérations et des nominations, le conseil d'administration de CNP Assurances a nommé le 11 janvier 2024 Marie-Aude Thépaut, en qualité de directrice générale du Groupe. Elle succède à Stéphane Dedeyan, nommé le 18 octobre 2023, président du directoire de La Banque Postale.

Note 3 | Changements de méthode comptable

Néant

Note 4 | Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 et suivants relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurances, et avec les dispositions du code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances, regroupant CNP Assurances et ses filiales.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligataires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances sont inscrites dans le poste « autres actifs ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- Immeubles de Grande Hauteur « habitation » ;
- Immeubles de Grande Hauteur « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 ou en R. 343-10 du code des assurances.

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières classées en R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 123-1, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classés en R. 343-9 sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritère. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances sont provisionnées selon les dispositions prévues par l'article 123-7 du règlement ANC n° 2015-11. Le règlement définit le principe général d'une dépréciation différenciée selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.

Lorsque l'organisme d'assurance a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit ; en l'absence de risque avéré, aucune moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque n'est provisionnée dans les comptes de l'organisme.

Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces mêmes placements jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est égale :

- pour les placements devant être cédés à brève échéance, à la valeur vénale, telle qu'elle ressort de l'expertise obligatoire;
- pour les placements étant conservés, à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

Valeurs mobilières classées en R. 343-10 du Code des assurances

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation classés en R. 343-10

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables classés en R. 343-10

L'article 123-10 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, postérieurement à la crise financière de 2008, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision

Dans tous les cas, le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances enregistre une provision pour dépréciation à caractère durable de 1 250 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.9).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332-56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;
- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

CNP Assurances étant une entreprise mixte, le mécanisme d'allocation et de transfert des produits nets des placements s'effectue de la manière suivante :

- enregistrement au compte de résultat technique vie de la seule rémunération financière des provisions techniques vie ;
- enregistrement au compte de résultat non technique de la rémunération des capitaux propres et de celles des provisions techniques non vie ;
- transfert du compte de résultat non technique au compte de résultat technique non vie de la rémunération des provisions technique non vie.

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement n°2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;
- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements, dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaie), conformément à l'article 241-2 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2023 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;

- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 et en 2021 de dettes subordonnées perpétuelles libellée dans cette devise.

Traitement comptable

L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.

En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.

La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au déboucement de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.

Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.

Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument. Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.

Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve de la correction suivante : les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les **provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros)** correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les taux d'actualisation doivent être au plus égaux à ceux retenus pour le tarif et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

La **provision globale de gestion**, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement de l'ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2023, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 189 M€.

La **provision pour sinistres à payer** comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les **provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS)** correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3. 5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les **provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte** sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les entreprises d'assurance sur la vie ou de capitalisation doivent faire participer les assurés aux bénéfices techniques et financiers qu'elles réalisent, dans les conditions prévues, d'une part par les conditions contractuelles et, d'autre part par la réglementation. Celle-ci fixe un montant minimal de participation aux bénéfices à attribuer par l'entreprise au titre de chaque exercice. Ce montant minimal est égal au solde créditeur du compte de participation aux résultats déterminé conformément à l'article A.132-11 du Code des assurances, diminué du montant des intérêts crédités aux provisions mathématiques.

Le montant de participation aux bénéfices peut être affecté directement aux provisions mathématiques ou porté, partiellement ou totalement, à la provision pour participation aux bénéfices. Les sommes portées à cette provision sont affectées aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs au cours des huit exercices suivant celui au titre duquel elles ont été dotées.

Par ailleurs, le montant total de participations aux bénéfices garanti par l'entreprise doit être inférieur à un plafond calculé comme la différence, lorsqu'elle est positive, entre :

- 80 % du produit de la moyenne des taux de rendement des actifs de l'entreprise, calculée pour les deux derniers exercices, par les provisions mathématiques des contrats, et
- la somme des intérêts techniques attribués, lors de l'exercice précédent, aux contrats mentionnés ci-dessus (Code des assurances, article A. 132-3).

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une **provision pour risques croissants** est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2023, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 166 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 534 M€ au 31 décembre 2023. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Une **provision mathématique des rentes** représente la valeur actuelle des engagements de l'entreprise concernant les rentes d'incapacité et d'invalidité et accessoires de rentes mis à sa charge, à l'égard de tiers victimes d'accidents.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. Les opérations cédées sont déterminées pour chaque élément concerné et comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et en utilisant les mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation que celles qui s'appliquent aux éléments bruts.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus. Lorsque l'existence d'une perte sur les acceptations en réassurance est connue, celle-ci est provisionnée pour son montant prévisible.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collectif

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou

différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abondement de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.9.5 Engagements de retraite et avantages similaires

La valeur comptable des engagements de retraite et avantages similaires de CNP Assurances au 1er janvier 2023 s'élevait à 207,1 M€ et atteint une valeur de 199,1 M€ au 31 décembre 2023.

Les indemnités versées en 2023 s'élèvent à 14,5 M€.

Au cours de l'exercice 2023, une reprise de 6,4 M€ a été constatée .

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PROVISION COLLECTIVE DE DIVERSIFICATION DIFFEREE

CNP Assurances a décidé de mettre en œuvre le mécanisme temporaire de transfert d'actifs présentant des plus-values latentes du fonds euros vers les fonds Eurocroissance, autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016 et l'arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux possibilités temporaires de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Un actif présente une plus-value latente lorsque sa vente dans les conditions de marché actuelles, si elle avait lieu aujourd'hui, générerait un gain financier par rapport à sa valeur inscrite dans les comptes de notre organisme. Ce mécanisme vise à faciliter le développement des fonds Eurocroissance par le biais du transfert, dans les limites fixées par ce décret, d'une partie des plus-values latentes présentes sur le fonds euros, mais non attribuées à ce jour à la communauté des assurés de ce fonds. Conformément au décret n° 2018-1303 du 28 décembre 2018, ces dispositions étaient applicables jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le décret n° 2019-1437 du 23 décembre 2019 (arrêté du 26 décembre 2019) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci met en œuvre la réforme des contrats d'assurance vie « Eurocroissance » prévue par l'article 72 de la loi Pacte du 22 mai 2019. Les

principaux changements concernent les modalités de calcul de la provision pour garantie à terme ainsi que de la participation aux résultats. À date d'entrée en vigueur du décret, les contrats existants continuent d'être régis par l'ancienne réglementation.

4.12 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.13 FISCALITE

4.13.1 Régime fiscal

CNP Assurances ainsi que les filiales CNP Caution, CNP Retraite, CICOGE, THEEMIM, AEP 3, AEP 4, Assurimmeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investment, US Real Estate EVJ, US Real Estate 270, PIAL 34, Passage du Faidherbe, Yellowalto, FPIP, Foncière HID, Pierre et Surene, 23-25 Marignan, 36 Marbeuf, 46 Kleber, 46 Kleber Holding, Infra Invest France, Neuilly Pilot, Ybry pont Neuilly, Geosud, Friedensallee, Montparvie IV, Montparvie V, QIS, LYFE, Le Square, 201 Investments, Sogestop K, Sogestop L, Filassistance International, Assuristance, Filassistance Services et Filassistance Solutions font partie depuis le 1er janvier 2023 du périmètre d'intégration fiscale avec La Poste.

La Poste, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor.

4.13.2 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.14 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances et ses filiales par intégration globale.

Les comptes de CNP Assurances sont consolidés dans le groupe CNP Assurances par intégration globale, CNP Assurances Holding étant la société mère.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts*	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	324 406	17 432	620	0	341 218
Logiciels	324 406	17 432	620	0	341 218
Terrains et constructions	13 856 518	968 235	1 286 090	18 201	13 556 864
Terrains forestiers	104 493	2 015	9	0	106 499
Immeubles bâtis	138 212	49	15 897	16 065	138 430
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	13 568 270	962 734	1 269 614	18 201	13 279 590
Placements immobiliers en cours	45 543	3 437	570	-16 065	32 345
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	19 933 736	2 982 547	1 128 188	-137 093	21 651 002
Placements dans les entreprises liées	14 387 172	1 417 896	924 811	-137 672	14 742 585
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5 546 563	1 564 651	203 377	580	6 908 417
TOTAL GÉNÉRAL	34 114 659	3 968 215	2 414 899	-118 892	35 549 084

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts*	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	261 214	25 079	318	0	285 975
Amortissements des immeubles	55 270	4 484	5 761	0	53 993
Provisions pour dépréciation des terrains	723	62	123	0	662
Provisions pour dépréciation des immeubles	0	0	0	0	0
Provisions sur participations immobilières	384 585	604 711	399 880	0	589 416
Provisions sur entreprises liées	126 401	615 172	521 622	-368	219 582
Provisions sur autres participations	37 453	59 998	53 303	-7	44 142
TOTAL GÉNÉRAL	865 646	1 309 506	981 007	-375	1 193 771

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts*	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	63 192	-7 647	303	0	55 243
Logiciels	63 192	-7 647	303	0	55 243
Terrains et constructions	13 415 940	358 978	880 326	18 201	12 912 793
Terrains forestiers	103 770	1 953	-114	0	105 837
Immeubles bâtis	82 942	-4 435	10 135	16 065	84 437
Parts et actions de stés immobilières non cotées	13 183 685	358 023	869 735	18 201	12 690 174
Placements immobiliers en cours	45 543	3 437	570	-16 065	32 345
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	19 769 881	2 307 377	553 263	-136 718	21 387 278
Placements dans les entreprises liées	14 260 772	802 725	403 189	-137 304	14 523 003
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5 509 110	1 504 653	150 074	586	6 864 275
TOTAL GÉNÉRAL	33 249 013	2 658 709	1 433 892	-118 517	34 355 313

Dont MFPrévoyance

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 558 969	12 919 728	16 055 536
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	36 334 499	34 950 897	43 296 768
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	778 238	573 318	1 010 895
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	21 581 593	21 369 575	27 261 758
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	20 739 880	20 740 792	21 204 523
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	187 414 142	189 002 346	172 518 916
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	426 819	203 143	-43 304
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	541 875	541 875	541 875
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	298 886	298 886	298 886
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	51 625 607	51 625 607	51 625 607
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	333 300 508	332 226 166	333 771 460
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	184 461 599	185 849 713	169 880 122
placement évalués selon l'article R. 343-10	96 900 515	94 438 060	111 953 074
placement évalués selon l'article R. 343-13	51 625 607	51 625 607	51 625 607
placement évalués selon l'article R. 343-11	312 786	312 786	312 656
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	298 149 362	298 104 374	304 652 766
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	798 789	798 789	798 789

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	1 217 812	1 264 278	1 247 802
autres affectations ou sans affectation	33 134 545	32 058 725	27 072 103
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	332 394 511	331 354 802	332 407 310
placements et instruments financiers à terme hors OCDE	905 997	871 364	1 364 149
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	1 741 895	1 741 895	1 741 895
Banques et chèques postaux	102 550	102 550	102 550
Autres	3 054 878	3 054 878	3 054 878
Total actif affectables à la représentation des provisions techniques	4 899 323	4 899 323	4 899 323
TOTAL GÉNÉRAL	338 199 831	337 125 489	338 670 783

* Dont 1 250M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM

5.2.2 Investissements en obligations d'État

<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾
France	55 391
Italie	1084
Belgique	6 518
Espagne	8655
Autriche	747
Chili	29
Portugal	526
Pays-Bas	79
Allemagne	5122
Grèce	10
Grande Bretagne	208
Finlande	68
Pologne	209
Luxembourg	60
Israël	31
Slovénie	99
Norvege	186
Nouvelle Zelande	41
Canada	406
Supra	8 970
TOTAL	88 439

(1) Prix de revient net des prises en pension

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	2 529 565	2 523 556	6 009	
Primes restant à émettre	2 020 762	2 020 762		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	508 803	502 793	6 009	
Créances nées d'opérations de réassurance	96 072	96 072		
Autres créances	4 882 674	4 882 674		
Personnel	660	660		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	520 944	520 944		
Débiteurs divers	4 361 070	4 361 070		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	7 508 311	7 502 302	6 009	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	10 204 419	10 204 419		
Autres dettes	35 032 832	34 930 150	102 682	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	547 998	547 687	311	
Dettes nées d'opérations de réassurance	535 272	535 272		
Dettes envers des établissements de crédit	302 867	302 867		
Autres dettes	33 646 694	33 544 324	102 370	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	8 936 286	8 833 916	102 370	
Personnel	390 380	390 380		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	852 891	852 891		
Créanciers divers	23 467 136	23 467 136		
TOTAL	45 237 250	45 134 569	102 682	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé	Total 31/12/2023				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSURANCES	163 380	0	0	163 380	163 380	0	0	163 380	0	0	0	0
ASSURISTANCE	25 927	0	0	25 927	0	0	0	0	25 927	0	0	25 927
AVENIR SANTÉ	1 099	401	0	1 500	0	0	0	0	1 099	401	0	1 500
CNP ASSURANCES COMPAÑIA DE SEGUROS	20 788	0	0	20 788	0	0	0	0	20 788	0	0	20 788
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA	10 955	0	0	10 955	0	0	0	0	10 955	0	0	10 955
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP EUROPE LIFE LIMITED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	37 000	0	0	37 000	0	0	0	0	37 000	0	0	37 000
CNP RETRAITE	2 400 249	150	0	2 400 399	0	0	0	0	2 400 249	150	0	2 400 399
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC	124 270	0	0	124 270	0	0	0	0	124 270	0	0	124 270
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC	217 326	0	121 141	96 185	0	0	0	0	217 326	0	121 141	96 185
CNP SANTANDER INSURANCE SERVICES IRELAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A.	141 145	0	0	141 145	0	0	0	0	141 145	0	0	141 145
CNP UNICREDIT VITA	461 188	0	0	461 188	0	0	0	0	461 188	0	0	461 188
Sous-total	4 084 169	551	121 141	3 963 578	163 380	0	0	163 380	3 920 789	551	121 141	3 800 198
Autres sociétés												
201 INVESTMENTS	40 050	30 000	0	70 050	0	0	0	0	40 050	30 000	0	70 050
204 INVESTMENTS	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0	10 000	0	0	10 000
270 INVESTMENTS	125 573	575 050	0	700 623	0	0	0	0	125 573	575 050	0	700 623
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	15 053	0	0	15 053	15 053	0	0	15 053	0	0	0	0
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	1 527 702	0	0	1 527 702	1 527 702	0	0	1 527 702	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	65 907	0	0	65 907	65 907	0	0	65 907	0	0	0	0
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	20 606	0	6 829	13 777	0	0	0	0	20 606	0	6 829	13 777
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	36 844	0	0	36 844	36 844	0	0	36 844	0	0	0	0
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	32 357	0	0	32 357	32 357	0	0	32 357	0	0	0	0
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO-INVEST	18 000	0	0	18 000	0	0	0	0	18 000	0	0	18 000
ASSUREURS – CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0	50 000	0	0	50 000
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	15 620	0	0	15 620	15 620	0	0	15 620	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	34 444	0	0	34 444	34 444	0	0	34 444	0	0	0	0
AXA IM InMOTION RCF FUND II SCA SICAV-RAIF	2 887	0	0	2 887	2 887	0	0	2 887	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	12 772	0	0	12 772	12 772	0	0	12 772	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	25 730	0	0	25 730	25 730	0	0	25 730	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2023				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<i>(en milliers d'euros)</i>												
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	73 473	0	0	73 473	73 473	0	0	73 473	0	0	0	0
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	117 234	0	9 119	108 115	117 234	0	9 119	108 115	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	9 515	0	0	9 515	9 515	0	0	9 515	0	0	0	0
CANTIS	0	62	0	62	0	62	0	62	0	0	0	0
CAPZA 6 PRIVATE DEBT, SCSp SICAV-RAIF	28 961	0	0	28 961	28 961	0	0	28 961	0	0	0	0
CARTERA PBTAMSI	1 275	0	0	1 275	1 275	0	0	1 275	0	0	0	0
CIC DEBT FUND 4	42 789	0	0	42 789	42 789	0	0	42 789	0	0	0	0
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND I	4 986	0	2 665	2 321	4 986	0	2 665	2 321	0	0	0	0
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND II	6 558	0	390	6 167	6 558	0	390	6 167	0	0	0	0
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	20 618	0	1 644	18 975	20 618	0	1 644	18 975	0	0	0	0
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND IV	21 102	0	0	21 102	21 102	0	0	21 102	0	0	0	0
CM-CIC DEBT FUND 3	50 376	0	0	50 376	50 376	0	0	50 376	0	0	0	0
CNP CONSORCIO S.A. ADMINISTRADORA DE CONSORCIOS	5 779	0	0	5 779	0	0	0	0	5 779	0	0	5 779
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES	35 743	0	0	35 743	0	0	0	0	35 743	0	0	35 743
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA	37 887	0	0	37 887	0	0	0	0	37 887	0	0	37 887
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	33 541	0	0	33 541	0	0	0	0	33 541	0	0	33 541
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	89 822	0	0	89 822	0	0	0	0	89 822	0	0	89 822
CREDICOOP AFAVyDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
CTE	1 031 852	0	0	1 031 852	1 031 852	0	0	1 031 852	0	0	0	0
DBAG FUND VI FEEDER GMBH & CO KG	7 950	0	2 447	5 504	7 950	0	2 447	5 504	0	0	0	0
DIWISE	50	0	0	50	0	0	0	0	50	0	0	50
DOMAINE DE LAN-COSME	61	0	0	61	0	0	0	0	61	0	0	61
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	18	0	0	18	18	0	0	18	0	0	0	0
ECUREUIL VIE INVESTMENT	328 338	0	0	328 338	0	0	0	0	328 338	0	0	328 338
EIFFEL IMPACT DEBT II	39 136	0	0	39 136	39 136	0	0	39 136	0	0	0	0
FCT TIKEHAU NOVO 2020	17 000	0	0	17 000	17 000	0	0	17 000	0	0	0	0
FILASSISTANCE SERVICES	228	0	0	228	0	0	0	0	228	0	0	228
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	21 560	0	0	21 560	21 560	0	0	21 560	0	0	0	0
FONDS DE PRÊTS PARTICIPATIFS RELANCE	734 766	0	0	734 766	734 766	0	0	734 766	0	0	0	0
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC ASSUREURS - CDC RELANCE	20 000	0	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSUREURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	42 000	0	0	42 000	42 000	0	0	42 000	0	0	0	0
FONDS NOV SANTÉ DETTE NON COTÉE ASSUREURS	36 432	0	0	36 432	36 432	0	0	36 432	0	0	0	0
FONDS NOV TOURISME ACTIONS NON COTÉES	16 265	0	0	16 265	16 265	0	0	16 265	0	0	0	0
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	467 440	0	0	467 440	467 440	0	0	467 440	0	0	0	0
FORESTIÈRE CDC	3 567	243	0	3 810	3 567	243	0	3 810	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2023				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<i>(en milliers d'euros)</i>												
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	2 638	0	0	2 638	0	0	0	0	2 638	0	0	2 638
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	35 525	0	0	35 525	35 525	0	0	35 525	0	0	0	0
GEOSUD	139 488	0	0	139 488	0	0	0	0	139 488	0	0	139 488
GROUPEMENT DE PARTENARIATS ADMINISTRATIFS (G.P.A.)	8	0	0	8	0	0	0	0	8	0	0	8
GROUPEMENT PROPRIÉTÉS CDC CNP	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES	803 166	0	0	803 166	0	0	0	0	803 166	0	0	803 166
HORIZON INVEST S.L.P.	14 441	0	0	14 441	14 441	0	0	14 441	0	0	0	0
IDINVEST DETTE SENIOR	1 620	0	1 249	371	1 620	0	1 249	371	0	0	0	0
INFRA INVEST HOLDING	351 394	505 427	0	856 821	0	0	0	0	351 394	505 427	0	856 821
INFRA LOAN INVEST COMPARTIMENT	45 147	0	0	45 147	0	0	0	0	45 147	0	0	45 147
INFRA-INVEST	761 316	0	0	761 316	0	0	0	0	761 316	0	0	761 316
INFRA-INVEST FRANCE	799 223	325 678	0	1 124 900	0	0	0	0	799 223	325 678	0	1 124 900
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	80 697	0	4 073	76 624	80 697	0	4 073	76 624	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	44 910	0	10 230	34 680	0	0	0	0	44 910	0	10 230	34 680
INVISION V FEEDER	5 612	0	0	5 612	5 612	0	0	5 612	0	0	0	0
LAC I SLP	94 985	0	0	94 985	94 985	0	0	94 985	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST FULNECAP II	10 589	0	0	10 589	10 589	0	0	10 589	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST HYGEE	11 558	0	0	11 558	11 558	0	0	11 558	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	134 488	0	0	134 488	134 488	0	0	134 488	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	87 230	0	0	87 230	87 230	0	0	87 230	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	166 455	0	0	166 455	0	0	0	0	166 455	0	0	166 455
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	54 570	0	0	54 570	54 570	0	0	54 570	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	401 234	0	0	401 234	0	0	0	0	401 234	0	0	401 234
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	599 653	0	11 559	588 094	0	0	0	0	599 653	0	11 559	588 094
LBPAM INFRASTRUCTURE SEPTEMBRE 2030	1 872	0	0	1 872	0	0	0	0	1 872	0	0	1 872
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	59 366	0	0	59 366	59 366	0	0	59 366	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	274 650	0	0	274 650	274 650	0	0	274 650	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	63 826	0	0	63 826	0	0	0	0	63 826	0	0	63 826
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE TE	34 330	0	0	34 330	0	0	0	0	34 330	0	0	34 330

Libellé	Total 31/12/2023				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations
LYFE	100	185	0	285	0	0	0	0	100	185	0	285
LYXOR DETTE MIDCAP	9 359	0	0	9 359	9 359	0	0	9 359	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	28 917	0	0	28 917	28 917	0	0	28 917	0	0	0	0
MERIDIAM INFRASTRUCTURE	100 473	0	0	100 473	100 473	0	0	100 473	0	0	0	0
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	8 861	0	6 351	2 510	0	0	0	0	8 861	0	6 351	2 510
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE	315 052	0	0	315 052	0	0	0	0	315 052	0	0	315 052
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT REAL ESTATE	279 598	0	0	279 598	0	0	0	0	279 598	0	0	279 598
MONTPARVIE IV	68 349	500	51 401	17 448	0	0	0	0	68 349	500	51 401	17 448
MONTPARVIE V	2 038 454	0	0	2 038 454	0	0	0	0	2 038 454	0	0	2 038 454
NATIXIS FCT MONT-PARNASSE DETTE PRIVÉE COMPARTIMENT MONTPARNASSE PLACEMENT PRIVÉ	80 900	0	0	80 900	0	0	0	0	80 900	0	0	80 900
NIBC GROWTH CAPITAL FUND II	3 664	0	0	3 664	3 664	0	0	3 664	0	0	0	0
NN DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	492 373	0	0	492 373	492 373	0	0	492 373	0	0	0	0
OCTOBER SME II	883	0	557	326	883	0	557	326	0	0	0	0
OCTOBER SME III	3 364	0	1 450	1 915	3 364	0	1 450	1 915	0	0	0	0
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA	13 029	0	12 070	959	0	0	0	0	13 029	0	12 070	959
OPEN CNP	60 000	0	0	60 000	0	0	0	0	60 000	0	0	60 000
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	11 716	0	0	11 716	11 716	0	0	11 716	0	0	0	0
POLARIS PRIVATE EQUITY IV	31 669	0	2 997	28 672	31 669	0	2 997	28 672	0	0	0	0
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	28 460	0	0	28 460	28 460	0	0	28 460	0	0	0	0
PURPLE PROTECTED ASSET COMPARTIMENT PPA-S100	40 612	0	0	40 612	0	0	0	0	40 612	0	0	40 612
SCHRODER COMPARTIMENT IALA	153 272	0	0	153 272	0	0	0	0	153 272	0	0	153 272
SCOR EURO LOANS NATURAL CAPITAL	5 898	0	0	5 898	5 898	0	0	5 898	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	10 867	0	7 204	3 663	10 867	0	7 204	3 663	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	75 303	0	0	75 303	75 303	0	0	75 303	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	89 561	0	0	89 561	89 561	0	0	89 561	0	0	0	0
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	20 119	0	0	20 119	20 119	0	0	20 119	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE	12 783	0	0	12 783	12 783	0	0	12 783	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE II	9 039	0	0	9 039	9 039	0	0	9 039	0	0	0	0
SOGESTOP K	1 300 692	0	0	1 300 692	0	0	0	0	1 300 692	0	0	1 300 692
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
TIKEHAU IMPACT LENDING	18 919	0	0	18 919	18 919	0	0	18 919	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	21 847	0	0	21 847	21 847	0	0	21 847	0	0	0	0
TIKEPARK	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EUROPE)	15 422	0	0	15 422	15 422	0	0	15 422	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2023				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
			Dépré-				Dépréc				Dépré-	
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	ciations	VNC	Actions	Autres	iations	VNC	Actions	Autres	ciations	VNC
Autres sociétés *	278 483		2 888	275 596	278 483		2 888	275 596				
Sous-total	16 129 139	1 437 144	142 583	17 423 700	6 744 732	304 44 142	6 700 894	9 384 407	1 436 840	98 441	10 722 806	
Total par nature	20 213 307	1 437 694	263 724	21 387 278	6 908 112	304 44 142	6 864 275	13 305 195	1 437 390	219 582	14 523 003	
TOTAL GÉNÉRAL		21 651 002	263 724	21 387 278		6 908 417 44 142	6 864 275		14 742 585	219 582	14 523 003	

* Correspond à des FCPR dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 « Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation »

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation		31/12/2023	31/12/2022
	Entreprises liées			
Charges financières	94 556	10 892	105 449	324 504
Produits financiers	565 237	166 234	731 472	757 320

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation		31/12/2023	31/12/2022*
	Entreprises liées			
Créances	192 390	7 255	199 644	319 100
Autres créances	192 390	7 255	199 644	319 100
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	0	0	0	0
Débiteurs divers	192 390	7 255	199 644	319 100
Autres dettes	37 539	193 996	231 535	252 460
Créanciers divers	37 539	193 996	231 535	252 460

*Evolution apportée suite à la revue du périmètre des EL/LP

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
201 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	50	115	31 131	40 050	40 050	100,00%	30 000	0	376	0	FCPR
204 INVESTMENTS	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	ND	ND	ND	10 000	10 000	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
23-25 MARIIGNAN SAS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	31 291	13 262	96 613	85 726	85 726	100,00%	45 328	7 737	1 912	2 627	IMM
270 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	101 504	219 179	953 241	125 573	125 573	100,00%	575 050	0	93 521	93 000	FCPR
36 MARBEUF SAS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	28 317	2 495	49 255	55 694	55 694	100,00%	14 641	3 236	856	1 270	IMM
AEP 247 ⁽¹⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	102 894	51	102 086	107 097	107 097	100,00%	0	0	-1 669	720	IMM
AEW IMCOM 1 ⁽¹⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	146 262	7	171 137	93 950	93 950	92,00%	14 158	6 288	5 218	3 541	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	20 606	13 777	99,98%	0	ND	ND	3	FCPR
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO- INVEST	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 000	18 000	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
ASSURBAIL PATRIMOINE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	183 233	29 451	218 231	212 504	212 504	99,17%	0	3 812	600	56 028	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 375	34 485	45 276	32 803	32 803	85,83%	0	1 678	5 899	756	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	152 173	104 918	285 009	189 643	189 643	77,98%	0	6 618	24 259	7 189	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
ASSURECUREUIL PIERRE 4 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	4 070	11 056	16 922	13 103	13 103	100,00%	0	0	1 024	1 628	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	3 362	5 028	11 207	8 225	8 225	100,00%	0	2 121	2 033	1 748	IMM
ASSUREURS – CAISSE DES DEPOTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	50 000	50 000	90,91%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ASSURIMMEUBLE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	668 989	761 519	1 303 215	266 452	266 452	99,30%	0	9 899	-132 733	2 171	IMM
ASSURISTANCE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	20 344	1 443	26 441	25 927	25 927	100,00%	0	0	4 155	3 947	ASS
BAUDRY PONTHEIU ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 460	36 540	84 643	44 559	44 559	99,91%	37 640	5 619	2 426	3 056	IMM
BERCY CRYSTAL ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	5 000	45 000	112 987	50 000	50 000	100,00%	55 986	7 054	352	1 187	IMM
CICOGE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	37 320	63 402	110 630	173 804	173 804	100,00%	0	5 257	1 292	1 512	IMM
CIMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	178 759	190 614	382 699	213 583	213 583	97,81%	0	11 279	1 862	5 879	IMM
CNP ASSURANCES COMPANIA DE SE- GUROS	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argen- tine	EUR	190	6 351	33 847	20 788	20 788	76,47%	0	18 377	8 975	0	ASS
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edifício n° 1, CEP 70710-900 Brasília - Brésil	EUR	7 915	32 646	44 973	10 955	10 955	100,00%	0	0	46	0	IMM
CNP CAUTION ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	258 735	330 483	879 845	464 917	464 917	100,00%	0	75 952	27 144	0	ASS
CNP EUROPE LIFE LIMITED	Embassy House Her- bert Park Lane Balls- bridge Dublin 4 - Ir- lande	EUR	3 809	7 795	49 179	13 526	13 526	100,00%	0	0	309	0	DIV
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES ⁽⁴⁾	4, Place de l'opéra - 75002 Paris	EUR	96 345	3 636	95 979	35 743	35 743	100,00%	0	0	-4 609	1 957	INFRA

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	24 481	24 481	99,90%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI N°7 SIROCCO	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	64 659	64 659	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LUXEMBOURG ⁽⁴⁾	10, rue de Reims - L - 2417 Luxembourg	EUR	37 000	-10 385	3 411 241	37 000	37 000	100,00%	0	566 916	1 048	0	ASS
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA	Setor SHN Quadra 1 Bloco E, SN, Brasilia, BRESIL	EUR	155 144	-30 978	124 264	37 887	37 887	50,75%	0	0	72	0	ASS
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	33 541	33 541	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP RETRAITE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	50 039	2 374 384	28 204 352	2 400 249	2 400 249	100,00%	150	842 374	123 088	55 544	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC	Block 8 Harcourt Cen- tre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	53 000	193 470	757 588	124 270	124 270	51,00%	0	353 683	43 139	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC	Block 8 Harcourt Cen- tre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	103 600	-14 581	614 346	217 326	96 185	51,00%	0	391 732	55 941	53 040	ASS
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A.	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15°, 16° e 17° Andares Brasilia - Brésil	EUR	411 056	-255 984	217 187	141 145	141 145	50,75%	0	0	51 365	23 564	ASS
CNP UC IMMO ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	342 294	27 515	425 729	99 648	99 648	99,43%	103 732	0	-34 196	0	IMM
CNP UNICREDIT VITA S.p.A.	Piazza Durante 11- 20131 Milan - Italie	EUR	381 699	680 626	16 714 519	461 188	461 188	51,00%	0	2 831 886	48 653	25 456	ASS
COEUR MEDITERRANEE ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	40 885	9 087	68 543	28 619	28 619	70,00%	12 116	0	792	873	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	1 131	9 590	16 955	11 301	11 301	100,00%	5 045	1 970	805	0	IMM
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	6, place de la Pyra- mide - 92800 Puteaux	EUR	ND	ND	ND	89 822	89 822	96,40%	0	ND	ND	1 891	FDNC
ECUREUIL VIE INVESTMENT ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	328 338	176 055	590 826	328 338	328 338	100,00%	0	0	55 335	55 000	FCPR
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	4 337	7 591	258 903	13 337	7 668	100,00%	244 157	16	-10 539	0	IMM
FARMORIC ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place	EUR	162 051	158 818	472 653	176 605	176 605	100,00%	72 555	10 111	5 499	5 834	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	de la Pyramide - 92800 Puteaux												
FCT PURPLE PRIVATE DEBT MONTPAR- NASSE	43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	80 900	80 900	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONCIERE CNP ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 139	56 906	108 028	69 492	69 492	100,00%	42 473	2 455	131	2 821	IMM
FONCIERE ELBP ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	17 814	181 675	369 598	178 131	178 131	100,00%	153 312	21 978	-3 017	7 500	IMM
FONCIERE HID ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 370	4 980	41 870	11 300	11 300	100,00%	28 014	4 777	2 795	0	IMM
GALAXIE 33 ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	10 000	96 115	217 458	99 991	99 991	100,00%	102 551	12 828	-95	2 151	IMM
GCK ⁽⁴⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxemboug	EUR	10 529	2 778	31 219	100 994	100 994	80,00%	0	14 025	6 487	0	IMM
GEOSUD ⁽⁴⁾	2, rue des Martinets - 92569 Rueil Malmai- son	EUR	122 140	61 791	202 683	139 488	139 488	98,00%	0	0	6 101	0	INFRA
GF DE LA FORÊT DE NAN ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	11 480	36 864	51 111	60 356	60 356	100,00%	500	3 058	2 318	0	FOR
GREEN QUARTZ ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	14	44 982	81 468	43 522	43 522	99,99%	38 000	4 570	-4 301	500	IMM
HABIMMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	11	34 248	61 047	34 035	34 035	99,99%	24 611	2 113	-1 046	0	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GA- ZIERES ⁽⁴⁾	4 Promenade Coeur de Ville 92130 ISSY LES MOULINEAUX	EUR	901 842	544 836	1 592 875	803 166	803 166	51,15%	0	0	145 618	73 801	INFRA
HOLDPIERRE ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	87 129	118 372	241 923	76 835	76 835	80,56%	17 680	0	13 189	8 492	IMM
ICV ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	27 001	245 727	500 529	270 001	270 001	100,00%	268 756	18 428	-70 591	0	IMM
IMMAUCOM ⁽¹⁾	52, boulevard Males- herbes - 75008 Paris	EUR	179 285	-2 000	181 926	132 776	132 776	80,00%	0	0	4 264	6 371	IMM
INFRA INVEST HOLDING ⁽⁴⁾	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Leval- lois-Perret	EUR	31 954	281 292	900 120	351 394	351 394	94,84%	505 427	0	-3 439	0	INFRA

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
INFRA LOAN INVEST COMPARTMENT	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	45 147	45 147	93,67%	0	ND	ND	829	FDNC
INFRA-INVEST FRANCE (4)	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Levallois-Perret	EUR	27 076	204 662	1 105 614	799 223	799 223	98,70%	325 678	0	-15 139	0	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	6, place de la République dominicaine - 75017 Paris	USD	ND	ND	ND	44 910	34 680	64,94%	0	ND	ND	0	FCPR
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND (2)	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	57 245	327 507	314 450	314 450	100,00%	0	9 032	-33 547	8 600	IMM
ISSY VIVALDI (2)	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	3 310	33 931	68 728	33 010	33 010	100,00%	23 662	5 588	2 496	2 483	IMM
JASMIN (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine	EUR	19 010	4 618	44 175	19 000	19 000	99,95%	16 945	3 571	2 154	2 427	IMM
JESCO (4)	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	40 801	-25 680	65 798	28 051	7 490	55,00%	24 138	3 951	1 247	0	IMM
KLEBER 46 HOLDING (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	15 058	1 554	36 803	35 324	35 324	77,03%	14 790	0	467	779	IMM
LBP ACTIFS IMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	543 983	11	564 548	362 251	362 251	100,00%	0	21 458	10 736	6 702	IMM
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	166 455	166 455	62,19%	0	ND	ND	6 102	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	401 234	401 234	100,00%	0	ND	ND	8 763	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	599 653	588 094	100,00%	0	ND	ND	21 619	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	63 826	63 826	51,39%	0	ND	ND	1 716	FDNC
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE TE	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	34 330	34 330	99,50%	0	ND	ND	0	FDNC
LUX GARE (4)	15, Boulevard F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg	EUR	435	3 879	19 682	12 219	12 219	100,00%	13 281	1 681	-26	0	IMM
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	2, More London Riverside - SE1 2AP -	EUR	ND	ND	ND	8 861	2 510	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	Londres - Royaume- Uni												
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT INFRASTRUCTURE	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	315 052	315 052	92,40%	0	ND	ND	7 672	FDNC
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT REAL ESTATE	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	279 598	279 598	100,00%	0	ND	ND	9 345	FDNC
MONTPARVIE IV ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	68 349	-21 540	51 580	68 349	16 948	100,00%	500	0	4 262	0	DIV
MONTPARVIE V ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	2 038 454	-378	2 070 208	2 038 454	2 038 454	100,00%	0	0	32 120	0	DIV
MTP INVEST ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	487 395	54 016	833 620	709 790	569 401	93,48%	257 026	18 665	4 480	15 365	IMM
NEUILLY PILOT ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	750	95	998	9 507	881	100,00%	0	-12	4	14 397	IMM
NEW SIDE ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	1 947	20 436	44 005	38 939	4 504	100,00%	38 500	5 373	-19 515	0	IMM
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DEN- TARIOS LTDA	n° 267, 15° andar, Bloco Norte, Tam- boré, Barueri, BRESIL	EUR	5 670	-496	8 359	13 029	959	50,75%	0	10 130	-7 404	0	ASS
OPCI RASPAIL ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	898 782	561 298	2 031 532	1 502 076	1 502 076	99,94%	545 856	0	29 374	48 838	IMM
OPEN CNP ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	50 000	12 637	103 066	60 000	60 000	100,00%	0	0	-24	0	DIV
OREA ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	47 570	4 864	75 157	86 829	52 919	100,00%	8 995	5 411	1 800	1 400	IMM
PANTIN LOGISTIQUE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	5 810	40 470	99 794	43 643	43 643	93,09%	38 833	9 686	1 419	3 435	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV ⁽⁴⁾	Naritaweg 165, Te- lestone 8 - 1043 BW Amsterdam - Pays- Bas	EUR	0	15 423	45 663	17 500	16 749	100,00%	28 500	0	1 326	0	IMM
PIAL 34 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	15 001	22 583	60 842	141 001	0	100,00%	18 886	0	689	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
PURPLE PROTECTED ASSET COM- PARTMENT PPA-S100	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	40 612	40 612	71,43%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
RESIDAVOUT (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 497	44 030	28 331	28 331	100,00%	14 157	2 154	82	472	IMM
SAPHIRIMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	6 767	117 369	202 327	104 035	104 035	92,35%	81 353	9 982	-15 883	8 149	IMM
SCHRODER COMPARTMENT IALA	3 rue du Général Compans - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	153 272	153 272	100,00%	0	ND	ND	3 439	FDNC
SCI DE LA CNP (4)	8 bis rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	59 711	35 098	102 871	119 483	119 483	100,00%	5 000	5 261	2 617	2 544	FOR
SCI HOLDIHEALTH EUROPE (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	3 162	12 796	26 936	29 417	29 417	90,08%	9 513	0	-185	0	IMM
SCP LAMARTINE EUROS (4)	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	1 054 412	513	1 054 528	1 198 987	1 198 987	98,59%	0	0	-455	0	IMM
SECRETS ET BOETIE (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 201	32 198	79 397	42 001	42 001	100,00%	37 405	3 791	111	0	IMM
SILK HOLDING (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	27 592	13 110	83 938	54 437	54 437	100,00%	40 764	0	196	1 201	IMM
SOGESTOP K	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	1 175 967	156 227	1 332 202	1 300 692	1 300 692	100,00%	0	0	0	0	DIV
SONNE (2)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	2	9 999	50 856	14 127	14 127	99,95%	39 593	2 852	-26	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	6 601	69 305	128 155	66 001	66 001	100,00%	40 149	11 458	5 893	5 652	IMM
THEEMIM (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	12 636	1 738	5 665	11 782	5 082	100,00%	0	0	-9 603	5 926	IMM
TIKEPARK	32 Rue Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	15 000	60,00%	0	ND	ND	0	FCPR
US REAL ESTATE 270 SAS (4)	92 avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 012	26 519	418 801	120 012	120 012	100,00%	265 338	0	14 657	12 867	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS (4)	92 avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 063	26 163	397 725	120 063	120 063	100,00%	244 994	0	14 337	12 563	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
WAGRAM 92 ⁽¹⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	9 023	829	48 595	20 377	20 377	100,00%	0	977	26 320	14 699	IMM
WOODLAND INVEST ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château-dun - 75009 Paris	EUR	8 000	-955	24 305	8 000	8 000	100,00%	15 000	1 162	1 524	0	FOR
YBRY PONT DE NEUILLY ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	16 489	170 320	300 654	182 124	182 124	100,00%	104 984	0	2 194	6 436	IMM
YELLOWALTO ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux	EUR	6 981	63 525	109 114	69 808	69 808	100,00%	45 100	0	-9 633	8 187	IMM
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	21, Rue d'Artois, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 053	15 053	10,91%	0	ND	ND	0	FCPR
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	Aegonplein 50 - 2591 TV The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	1 527 702	1 527 702	25,05%	0	ND	ND	11 585	FDNC CORPO
ALLIANZ EURO CORE INFRASTRUCTURE DEBT FUND SCSP	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cexex	EUR	ND	ND	ND	62 291	62 291	10,07%	0	ND	ND	0	FDNC
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cexex	EUR	ND	ND	ND	65 907	65 907	15,15%	0	ND	ND	3 760	FDNC CORPO
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	36 844	36 844	19,66%	0	ND	ND	27	FCPR
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	32 357	32 357	18,35%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ARIAL CNP ASSURANCES ⁽⁴⁾	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons-en-Baerœul	EUR	310 848	103 204	18 209 388	163 380	163 380	40,00%	0	842 051	1 639	0	ASS
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	2, rue du Fort Bourbon - L - 1249 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	15 620	15 620	11,90%	0	ND	ND	431	FDNC
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	2 rue du Fort Bourbon Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	34 444	34 444	15,56%	0	ND	ND	1 199	FDNC
AXE FRANCE ⁽²⁾	185 - 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine	EUR	5 001	60 786	125 471	43 085	43 085	50,00%	21 676	12 078	4 839	2 018	IMM
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	USD	ND	ND	ND	12 772	12 772	12,21%	0	ND	ND	791	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	1, boulevard Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	25 730	25 730	15,00%	0	ND	ND	1 552	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	1, bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	73 473	73 473	13,01%	0	ND	ND	4 941	FDNC CORPO

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPO- RATE LOANS	1,bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	117 234	108 115	36,41%	0	ND	ND	1 559	FDNC CORPO
BNP PARIBAS NOVO 2018	1, boulevard Hauss- mann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 515	9 515	15,15%	0	ND	ND	136	FDNC CORPO
CAPZA 6 PRIVATE DEBT, SCSp SICAV- RAIF	103, rue de Grenelle - 75007 Paris	EUR	ND	ND	ND	28 961	28 961	12,53%	0	ND	ND	0	FDNC
CERTIVIA SICAV ⁽³⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	127 027	-11 646	135 080	12 902	12 902	13,33%	0	0	-1 995	396	IMM
CIC DEBT FUND 4	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	42 789	42 789	14,91%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	20 618	18 975	11,01%	0	ND	ND	4 888	FCPR
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND IV	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	21 102	21 102	10,00%	0	ND	ND	1 012	FCPR
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	50 376	50 376	12,22%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CREDICOOP AFAV _{DC} ⁽³⁾	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	17 132	-16 098	1 064	7 460	0	29,84%	0	0	28	0	ASS
CTE ⁽⁴⁾	4, rue Floréal - 75017 Paris	EUR	2 700 009	2 237 584	8 338 105	1 031 852	1 031 852	19,04%	0	0	412 532	43 176	INFRA
DBAG FUND VI FEEDER GMBH & CO KG	Boersenstrasse 1, D- 60313 Francfort-sur- le-Main - Allemagne	EUR	ND	ND	ND	7 950	5 504	26,56%	0	ND	ND	2 380	FCPR
DEFENSE CB3 ⁽¹⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	9 500	38 500	48 727	43 828	12 163	25,00%	0	0	652	0	IMM
EIFFEL IMPACT DEBT II	9, rue Newton – 75116 Paris	EUR	ND	ND	ND	39 136	39 136	14,55%	0	ND	ND	789	FDNC
ELAIA DV4 FUND	21 rue d'Uzès, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FARMAN ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	25 000	136 756	193 578	80 872	80 872	50,00%	21 006	2 944	-14 278	1 360	IMM
FCT TIKEHAU NOVO 2020	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 000	17 000	14,98%	0	ND	ND	848	FDNC CORPO
FONCIERE ECUREUIL II ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	19 882	4 704	36 711	8 221	5 383	21,77%	2 651	0	153	0	IMM
FONDS DE FONDS GROWTH	27-31, avenue du Gé- néral Leclerc - 94710 Maison Alfort	EUR	ND	ND	ND	100 000	100 000	20,00%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RE- LANCE FRANCE	63, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 560	21 560	19,08%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS DE PRETS PARTICIPATIFS RE- LANCE	41, rue Delizy, 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	734 766	734 766	12,72%	0	ND	ND	4 504	FDNC CORPO
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC AS- SUREURS - CDC RELANCE	9 rue de Téhéran, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	16,13%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSU- REURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	42 000	42 000	10,13%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE DETTE NON COTEE ASSUREURS	9, rue Newton - 75016 Paris	EUR	ND	ND	ND	36 432	36 432	17,27%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS NOV TOURISME ACTIONS NON COTEES	28, rue Bayard - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	16 265	16 265	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	63, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	467 440	467 440	18,80%	0	ND	ND	1 559	FDNC CORPO
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	9, rue Duphot, 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	35 525	35 525	33,33%	0	ND	ND	0	FCPR
GF FRANCE EST ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	24 479	3 350	28 344	7 092	7 092	28,97%	0	1 160	343	47	FOR
GOLDMAN SACHS DUTCH RESIDEN- TIAL MORTGAGE FUND	Schenkade 65 The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	492 373	492 373	10,17%	0	ND	ND	7 716	FDNC CORPO
GREEN RUEIL ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	9 110	59 943	140 850	45 546	17 074	50,00%	40 425	7 529	-34 618	0	IMM
HEMISPHERE HOLDING ⁽⁴⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	7 760	42 619	53 444	15 249	10 207	20,00%	0	0	2 878	876	IMM
HORIZON INVEST S.L.P.	48 bis avenue Mon- taigne, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 441	14 441	35,75%	0	ND	ND	0	FCPR
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SE- NIOR 1	6, place de la Pyra- mide 92800 Puteaux	EUR	ND	ND	ND	80 697	76 624	10,58%	0	ND	ND	3 546	FDNC
ISSY ILOT 13 ⁽⁴⁾	16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Pa- ris	EUR	45 000	0	78 293	22 500	22 500	50,00%	14 589	8 525	2 879	1 440	IMM
LAC I SLP	27-31, avenue du Gé- néral Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	94 985	94 985	16,50%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
LATOUR CO-INVEST FUNECAP II	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 589	10 589	17,65%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST HYGEE	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 558	11 558	26,27%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	36, quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	134 488	134 488	46,72%	0	ND	ND	3 905	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	36, quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	87 230	87 230	50,00%	0	ND	ND	3 610	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	36, quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	54 570	54 570	48,70%	0	ND	ND	1 583	FDNC
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	36, quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	59 366	59 366	33,33%	0	ND	ND	1 447	FDNC CORPO
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	36, quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	274 650	274 650	46,66%	0	ND	ND	7 050	FDNC
LYXOR DETTE MIDCAP	90 boulevard Pasteur - 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 359	9 359	22,39%	0	ND	ND	693	FDNC CORPO
LYXOR DETTE MIDCAP II	90 boulevard Pasteur - 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	28 917	28 917	20,13%	0	ND	ND	1 746	FDNC CORPO
MERIDIAM INFRASTRUCTURE ⁽⁴⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	627 113	961 624	1 491 916	100 473	100 473	18,42%	0	0	-109 964	11 579	INFRA
MxVi	3 rue Marcel Gabriel Rivière, 69002 Lyon	EUR	ND	ND	ND	30 000	30 000	21,91%	0	ND	ND	0	FCPR
OFELIA ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	9 609	15 142	27 825	9 416	9 416	33,33%	19 731	0	1 808	990	IMM
OFFICE CB 21 ⁽⁴⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	333 006	6 202	347 071	82 553	64 248	25,00%	1 652	8 023	7 755	1 652	IMM
OPC 2 ⁽³⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	1 454	0	1 149	9 630	498	42,15%	0	5	-347	0	IMM
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	7, rue Grôlée - 69002 Lyon	EUR	ND	ND	ND	7 035	7 035	16,98%	0	ND	ND	0	FCPR
PARTECH GROWTH	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 322	14 322	14,40%	0	ND	ND	0	FCPR
PBW II REAL ESTATE FUND ⁽³⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	31	625	788	51 946	89	14,57%	0	0	8	0	IMM
POLARIS PRIVATE EQUITY IV	Malmøgade 3 DK-2100 - Copenhague - Danemark	DKK	ND	ND	ND	31 669	28 672	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	28 460	28 460	25,21%	0	ND	ND	520	FDNC
PYRAMIDES 1 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	19 603	5 607	38 488	9 706	9 706	45,00%	5 217	0	989	1 489	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
RSS IMMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	8	38 761	64 244	8 993	8 993	20,45%	4 775	3 180	-775	33	IMM
RUE DU BAC ⁽¹⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	25 240	143 149	227 672	86 192	86 192	50,00%	22 578	13 553	6 289	3 144	IMM
SCPI EPARGNE FONCIERE ⁽⁴⁾	128, boulevard Raspail, 75006 Paris	EUR	944 886	3 260 155	4 792 626	14 174	14 174	10,15%	0	258 333	178 834	320	IMM
SCPI LF GRAND PARIS PATRIMOINE ⁽⁴⁾	128, boulevard Raspail, 75006 Paris	EUR	707 340	514 917	1 322 320	17 028	17 028	11,31%	0	71 696	50 455	-2 029	IMM
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 867	3 663	46,40%	0	ND	ND	0	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	75 303	75 303	31,88%	0	ND	ND	2 703	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	89 561	89 561	27,36%	0	ND	ND	3 497	FDNC
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	43 avenue de l'Opéra - 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 119	20 119	23,81%	0	ND	ND	0	FCPR
SILVERSTONE ⁽³⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	84 048	-97	88 116	16 422	16 211	19,61%	0	0	-16	0	IMM
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE (SCCD) ⁽⁴⁾	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris	EUR	3 048	1	421 856	27 567	27 567	22,00%	52 005	94 166	73 949	18 689	IMM
SOFINNOVA CROSSOVER I S.L.P.	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	70 270	70 270	17,99%	0	ND	ND	0	FCPR
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 783	12 783	14,63%	0	ND	ND	1 217	FDNC CORPO
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE II	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 039	9 039	12,00%	0	ND	ND	0	FDNC
SOGESTOP L ⁽⁴⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	19 606	38 422	18 626	18 626	50,00%	0	0	-4 234	0	DIV
SUNLIGHT ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	71 361	48 465	120 535	37 095	37 095	46,98%	0	0	643	343	IMM
TIKEHAU IMPACT LENDING	5, Rue Royale - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 919	18 919	10,31%	0	ND	ND	1 248	FDNC CORPO
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 847	21 847	14,16%	0	ND	ND	925	FDNC CORPO
TILT CAPITAL FUND 1	27 rue Marbeuf, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	25 247	25 247	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EU-ROPE)	375, Park Avenue 30th Floor - NY 10152	EUR	ND	ND	ND	15 422	15 422	12,77%	0	ND	ND	0	FCPR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
	- New-York - États- Unis												
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
Filiales françaises			---	---	---	17 109	17 109	---	66 592	---	---	2 048	---
Filiales étrangères			---	---	---	26 065	26 065	---	0	---	---	1 098	---
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	87 999	61 776	---	36 501	---	---	2 801	---
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	22 095	19 040	---	0	---	---	2 285	---
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)													
Filiales françaises			---	---	---	19 895 109	19 430 629	---	4 715 629	---	---	653 643	---
Filiales étrangères			---	---	---	1 263 360	1 116 216	---	41 781	---	---	103 161	---
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	5 368 830	5 226 547	---	242 807	---	---	141 657	---
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	2 298 018	2 228 558	---	0	---	---	32 315	---

(1) Données 31/12/2023 - Comptes définitifs

(2) Données 31/12/2023 - Comptes provisoires

(3) Données 30/09/2023 & 30/06/2023

(4) Données 31/12/2022

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
27 PROVENCE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
AMP CAPITAL WAGRAM 92 PROPERTY INVESTMENT (WAGRAM 92)	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
ANTARES	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
BAUDRY PONTHEU	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANOPEE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANTIS	GIE	Tour Egée - 9 allée de l'Arche - CS 30113 - 92671 Courbevoie cedex
CIMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
CITY HALL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4, Promenade Cœur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux
COEUR PASSY	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CRYSTAL DÉFENSE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DISTRIPOLE PORTE DE FRANCE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
EdR REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ÉQUINOX	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
FARMAN	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
GALAXIE 33	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GF DE LA FORÊT DE NAN	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE - LA FORÊT GÉRÉE III	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF FRANCE EST	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF PICARDIE NAVARRE - LA FORÊT GÉRÉE IV	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GREEN QUARTZ	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
GREEN RUEIL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GROUPEMENT DE PARTENARIATS ADMINISTRATIFS (G.P.A.)	GIE	1 Avenue du Général de Gaulle 95140 Garges-lès-Gonesse
HABIMMO	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
HÉMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
INFRA INVEST HOLDING	SC	101 – 109 rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret
ISSY AQUAREL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, Boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
ISSY VIVALDI	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
JASMIN	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
JESCO	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Nom	Forme juridique	Siège social
JULIE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
L'AMIRAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
MASSENA NICE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
MAX	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
MTP ERLON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	9 rue de l'Amiral-Hamelin – 75116 Paris
NATURIM	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
NEW SIDE	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex
ONE COLOGNE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PARIS 08	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PEGASE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
RSS IMMO	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RUE DU BAC	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI 173 HAUSSMANN	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 41 RUE YBRY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 67-69 VICTOR HUGO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI BROUSSAIS COLLANGE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI CHÂTEAU DU TERTRE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
SCI FUTURIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LF BAYARD	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LINASENS	SCI	36, rue de Naples - 75008 Paris
SCI MAESTRIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RASPAIL	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
SCI RENAISSANCE FRANCOIS 1ER	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RUE LAURISTON	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI TRIANGLE MONTAIGNE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCP LAMARTINE EUROS	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SECRETS ET BOÉTIE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SICAC	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
VICTOR HUGO 147	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

Nombre d'actions	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-374 074	-374 074
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 244 403	686 244 403

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	0
Cessions	0

Nombre et valeur à la clôture

Stock fin	31/12/2023	31/12/2022
Nombre d'actions	374 074	374 074
Valeur comptable des actions en euro	5 218 177	5 218 177

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	31/12/2022	Affectation du résultat 2022	Dividende sur résultat 2022	Acompte sur dividende 2023	Résultat 2023	Variation de l'exercice	31/12/2023
Capital social	Statutaire	686 618						686 618
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332						1 736 332
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983						38 983
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309						1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 130 102				-81 481		2 048 621
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	64 572	1 839			108		66 519
Réserves facultatives	Autre	2 273 959	-1 839			98		2 272 218
Réserve pour éventualité	Autre	338 850						338 850
Report à nouveau*		4 583 460	1 209 595	-947 017	-1 001 917			3 844 121
Résultat de l'exercice		1 209 595	-1 209 595			1 668 032		1 668 032
TOTAL GÉNÉRAL		14 458 781	0	-947 017	-1 001 917	1 668 032	-81 274	14 096 604

* dont 1 001 916,8 K€ d'acompte sur dividende prélevé respectivement sur le résultat de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023 à hauteur de 400 000 K€ et sur le report à nouveau à hauteur de 601 916,8 K€

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2023		31/12/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	1 720 538		1 601 807	
Frais d'acquisition reportés	307		237	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	39 811		81 314	
Produits à recevoir	11 205		10 429	
Amortissement actuariel (produits)	2 603 775		3 140 410	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	1 145 832		1 093 854	
Produits comptabilisés d'avance		57 433		80 519
Amortissement actuariel (charges)		971 883		1 961 935
Intérêts perçus d'avance		348 862		32 731
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		464 028		652 053
TOTAL	5 521 467	1 842 207	5 928 051	2 727 237

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances	136 275	235 383	501 848	694 993
■ Personnel				
■ Débiteurs divers	136 275	235 383	501 848	694 993
Comptes de régularisation actif	1 731 743	1 612 236		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	1 720 538	1 601 807		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	11 205	10 429		
Autres dettes			2 474 149	2 078 197
■ Personnel			390 009	389 284
■ Créanciers divers			2 084 139	1 688 913
TOTAL	1 868 017	1 847 620	2 975 997	2 773 190

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Comptes de régularisation actif			3 789 725	4 315 815
■ Frais d'acquisition reportés			307	237
■ Amortissement actuariel			2 603 775	3 140 410
■ Autres comptes de régularisation			39 811	81 314
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			1 145 832	1 093 854
Comptes de régularisation passif	1 842 207	2 727 237		
■ Produits comptabilisés d'avance	57 433	80 519		
■ Amortissement actuariel	971 883	1 961 935		
■ Intérêts perçus d'avance	348 862	32 731		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	464 028	652 053		
TOTAL	1 842 207	2 727 237	3 789 725	4 315 815

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2023	31/12/2022
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 651	1 657
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	86 343	90 222
TOTAL		87 994	91 880

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			4 163 164
	Dollar US	1 547 225	1 400 203
	Couronne Suédoise	703 912	63 438
	Franc Suisse	1 083 954	1 170 577
	Livre Sterling	1 060 214	1 219 969
	Yen	30 718 600	196 498
	Couronne Danoise	838 282	112 477

5.8 Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-10 634 080	-8 462 824
2. Variation des cours de change	565	-4
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	1 836 125	3 698 824
Intérêts techniques incorporés	367 789	291 636
Participation aux bénéfices incorporée	1 468 336	3 407 188
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	4 947 020	1 138 338
TOTAL	-3 850 370	-3 625 666
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	209 728 038	213 537 100
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice*	-213 574 630	-217 168 237
TOTAL	-3 846 592	-3 631 137

*dont 37 530 M€ lié à l'intégration de MFP

5.9 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	17 514 884	17 527 901
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	1 668 032	1 209 595

Note 6 | Compte de résultat

6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023		31/12/2022	
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2023	
Produits des placements				
Revenus des participations	590 052	-170 862	419 191	230 208
Revenus des placements immobiliers	0	581 610	581 610	412 391
Revenus des autres placements	119 960	3 763 275	3 883 235	3 987 618
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	19 632	1 832 464	1 852 097	1 194 212
Revenus des placements	729 645	6 006 488	6 736 133	5 824 430
Autres produits des placements	1 827	- 196 734	- 194 907	686 026
Profits provenant de la réalisation des placements	0	4 740 676	4 740 676	2 804 007
Total produits des placements	731 472	10 550 430	11 281 901	9 314 463
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	1 173 798	1 173 798	621 562
Autres charges des placements	104 639	1 236 949	1 341 588	1 298 075
Pertes provenant de la réalisation des placements	810	1 993 279	1 994 089	2 324 954
Total charges des placements	105 449	4 404 026	4 509 475	4 244 591
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	626 023	6 146 404	6 772 427	5 069 872

6.2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES

CATEGORIE VIE

Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres)	Contrats individuels d'assurance temporaire dé-cès (y compris groupes ouverts)	Autres con-trats indivi-duels d'assu-rance vie à prime unique (ou verse-ments libres) (y compris groupes ou-verts)	Autres con-trats indivi-duels d'assu-rance vie à prime pério-dique (y compris groupes ou-verts)	Contrats col-lectifs d'as-surance en cas de décès	Contrats col-lectifs d'as-surance en cas de vie	Contrats d'assurance vie ou de ca-pitalisation en unités de compte à prime unique (ou verse-ments libres)	Contrats d'assurance vie ou de ca-pitalisation en unités de compte à primes pério-diques	Contrats col-lectifs rele-vant de l'ar-ticle L. 441-1 du code des assurances	PERP	Garanties don-nant lieu à provi-sion de diversifi-cation dit « Euro-croissance »	Accepta-tions en ré-assurance (vie)	TOTAL
Primes	654 297	61 624	7 779 455	24 411	1 826 731	15 695	5 998 158	1 045	0	0	9 334	1 874 253	18 245 003
Charges des prestations	1 293 904	21 196	14 930 828	41 433	551 842	99 463	2 298 291	32 410	22 278	0	6 061	1 358 478	20 656 184
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-629 267	331	-8 570 067	-37 688	-62 222	-154 286	6 659 224	-21 845	-22 286	0	18 050	451 956	-2 368 102
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	3 246 351	33 249	0	0	0	5 541	3 285 142
Solde de souscription	-10 340	40 098	1 418 693	20 666	1 337 112	70 518	286 994	23 729	8	0	-14 777	69 361	3 242 062
Frais d'acquisition	5 634	12 132	91 619	1 998	616 386	467	62 055	8	0	0	28	40 323	830 651
Autres charges de gestion nettes	37 041	3 621	997 574	4 485	182 384	5 151	308 808	919	8	0	0	-1 980	1 538 011
Charges d'acquisition et de gestion nettes	42 675	15 753	1 089 193	6 483	798 771	5 618	370 863	927	8	0	28	38 343	2 368 662
Produit net des placements	232 966	1 021	5 509 922	17 269	23 658	41 403	146 364	11 136	14 740	0	17 566	325 123	6 341 169
Participation aux résultats et intérêts techniques	175 505	1 374	4 835 745	20 502	12 890	73 213	205 571	8 419	14 740	0	0	344 856	5 692 816
Solde financier	57 461	-354	674 178	-3 233	10 768	-31 810	-59 206	2 717	0	0	17 566	-19 733	648 353
Primes cédées	337	0	148 783	38	81 937	289	131 486	0	0	0	0	0	362 871
Part des réassureurs dans les charges des presta-tions	6 376	0	602 578	399	52 415	10 852	75 705	0	0	0	0	0	748 326
Part des réassureurs dans les charges des provi-sions d'assurance vie et autres provisions tech-niques	-5 067	0	-278 735	-447	-22 745	-13 139	155 645	0	0	0	0	0	-164 489
Part des réassureurs dans la participation aux ré-sultats	315	0	-41 453	2	-431	-1 223	2 764	0	0	0	0	0	-40 025
Commissions reçues des réassureurs	234	0	41 216	6	31 573	379	17 368	0	0	0	0	0	90 777
Solde de la réassurance	1 521	0	174 824	-78	-21 125	-3 420	119 996	0	0	0	0	0	271 718
RÉSULTAT TECHNIQUE	5 967	23 991	1 178 502	10 871	527 984	29 671	-23 079	25 519	0	0	2 761	11 285	1 793 472
Hors compte													
Montant des rachats	1 285 032	521	7 067 349	9 380	107	5 941	1 631 670	10 711	9	0	4 119	933 598	10 948 438
Intérêts techniques bruts de l'exercice	1 029	381	329 794	8 909	2 832	16 727	33	7 394	0	0	0	691	367 789
Provisions techniques brutes à la clôture	7 944 603	51 355	203 313 459	651 121	1 352 858	1 618 081	51 370 632	488 626	932 210	-114	340 024	11 921 680	279 984 535
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽¹⁾	8 543 777	50 173	208 555 833	671 516	1 253 380	1 677 438	43 327 955	501 992	939 974	-114	303 180	11 179 070	277 004 173

(1) Les provisions techniques brutes à l'ouverture tiennent compte de l'opération MFP.

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	14 148	1 489 385	462 676	1 966 209
1a. Primes	14 141	1 488 815	460 297	1 963 253
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	-7	-570	-2 379	-2 956
Charges des prestations	5 023	931 008	433 639	1 369 669
2a. Prestations et frais payés	4 619	862 465	526 492	1 393 575
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	403	68 543	-92 852	-23 906
Solde de souscription	9 126	558 377	29 037	596 540
Frais d'acquisition	1 421	470 356	41 778	513 555
Autres charges de gestion nettes	3 633	128 114	5 603	137 350
Charges d'acquisition et de gestion nettes	5 054	598 470	47 382	650 905
Produits des placements	392	104 174	42 968	147 534
Participation aux résultats	1 333	55 071	12 163	68 567
Solde financier	-941	49 103	30 805	78 967
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2	82 066	0	82 064
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	46 351	0	46 351
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	1	7 522	0	7 523
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	-593	0	-593
Commissions reçues des réassureurs	-1	18 460	0	18 460
Solde de la réassurance	3	-10 326	0	-10 323
RÉSULTAT TECHNIQUE	3 134	-1 316	12 460	14 278
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	24	22 044	16 534	38 602
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	32	22 614	18 912	41 558
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	15 603	3 567 890	1 374 727	4 958 220
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	10 640	3 433 886	1 540 690	4 985 216
Autres provisions techniques (clôture)	101 153	995 438	375 517	1 472 109
Autres provisions techniques (ouverture) *	104 505	1 016 314	294 748	1 415 567

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Salaires	242 175	217 221	11,5%
Charges sociales	100 540	63 440	58,5%
Autres	13 526	11 117	21,7%
TOTAL	356 241	291 779	22,1%

6.4 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 494 137 K€.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.5 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Détail des autres produits non techniques	17 391	74 962
Intérêts sur prêts divers	0	231
Autres produits non techniques	14 850	35 074
Reprise non technique réserve de capitalisation	2 540	39 657
Détail des autres charges non techniques	86 021	148 403
Dotation non technique réserve de capitalisation	34 027	90 734
Autres charges non techniques	51 994	57 670
Détail des produits exceptionnels	9 077	6 883
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	2 444	1 436
Reprises des provisions pour risques et charges	6 633	5 447
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	31 026	21 232
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	4 234	2 326
Amortissements exceptionnels	13 416	81
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 375	18 825

6.6 CHARGES D'IMPOTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	302 202	234 625	
Produit/charge fiscal lié aux opérations exceptionnelles	0	0	
Impôt société	302 202	234 625	28,8%

6.7 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
A. Participation aux résultats	5 761 383	4 322 436	4 815 303	4 509 968	6 949 781
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	6 746 132	5 265 839	4 098 870	4 440 355	5 027 132
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-984 749	-943 402	716 433	69 613	1 922 648
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	216 548 498	221 854 845	229 661 532	233 770 779	236 015 240
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	3 672 634	2 308 708	2 306 135	1 727 628	3 517 038
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ⁽²⁾⁽³⁾	3 869 680	2 675 001	2 584 432	2 050 004	4 569 420
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) ⁽³⁾	4 930 540	3 219 899	1 960 645	2 061 921	2 493 488
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-1 060 860	-544 898	623 787	-11 917	2 075 932

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10
(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10
(3) Régularisation du montant publié au 31 décembre 2019 : impact de +100,1 M€ sur le montant effectif de la participation aux résultats

6.8 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2023 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Cadres	2 418	2 339	3,4%
Non-cadres	850	829	2,5%
TOTAL	3 268	3 168	3,2%

Au 31 décembre 2023, les salariés de MFP ont été intégré à l'entité CNP Assurances.

6.9 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous présentent en cumul et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du président, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances.

En 2023

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 556 354 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 945 221 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 371 068 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2023 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

En 2022

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 3 219 645 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 999 047€. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 347 000 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2022 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

6.10 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes Chiffre d'affaires par secteur géographique <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022	Variation
France	19 909 197	18 237 371	9,2%
Hors de France	302 015	332 284	-9,1%
<i>Succursale Italie</i>	76 647	64 521	18,8%
<i>Succursale Espagne</i>	2 076	1 114	86,3%
<i>LPS Allemagne</i>	20	34	-41,6%
<i>Filiale Luxembourg</i>	223 272	266 615	-16,3%
TOTAL	20 211 212	18 569 655	8,8%

6.11 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros / TTC 2023)

Audit	Mazars	%	KPMG	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	1790	93%	1757	96%
CNP Assurances	1790		1757	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	131	7%	72	4%
TOTAL	1921	100%	1829	100%

(1) Y compris l'audit IT et les migrations informatiques, les honoraires MFP et l'acompte sur dividende.

(2) Les « services autres que la certification des comptes » recouvrent notamment des prestations liées aux émissions de titres subordonnés et à la revue de la déclaration de performance extra-financière.

Note 7 | Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2023		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call – Put	-10 159 362	0	-4 460 708	-5 518 046	-180 608
Vente Call - Put	0	-8 994 029	-4 310 379	-4 683 650	0
IFT Taux					
Achat Cap	121 363 300	-	6 000 000	95 784 200	19 579 100
Vente Cap	-	24 934 300		6 382 700	18 551 600
Achat Floor	40 800 000				40 800 000
Swap					
Receive Swap	3 164 108	-	387 083	1 210 956	1 566 069
Pay Swap	-	3 277 409	386 249	1 347 533	1 543 627
TOTAL REÇUS	155 168 046		1 926 375	91 477 110	61 764 561
TOTAL DONNÉS		19 217 680 -	3 924 131	3 046 583	20 095 227
IFT EN COURS		135 950 366	5 850 506	88 430 527	41 669 333

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
05/06/2014	TSR taux fixe/variable	FR0011949403	EUR	500	500	4,25 % jusqu'en juin 2025 puis reset taux fixe swap 5 ans + 360 pb	05/06/2025	05/06/2045
10/12/2015	TSR taux fixe/variable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013101599	USD	500	452	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	22/01/2049
05/02/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		15/01/2027
30/06/2020	TSR taux fixe/variable	FR0013521630	EUR	750	750	2,50% jusqu'en juin 2031 puis Euribor 3 mois + 365 bp	30/12/2030	30/06/2051
08/12/2020	TSR taux fixe/variable	FR0014000XY6	EUR	500	500	0,375% jusqu'en mars 2028	08/12/2027	08/03/2028
12/10/2021	TSR taux fixe/variable	FR0014005X99	EUR	500	500	1,875%, puis après le 12/10/33, Euribor3M + 270bps	12/04/2033	12/10/2053
25/01/2022	TSR taux fixe/variable	FR0014007YA9	EUR	500	500	1,25% sur toute la durée du titre	27/10/2028	27/01/2029
18/01/2023	TSR taux fixe/variable	FR001400F620	EUR	500	500	5,25% jusqu'au 18 07 2033 puis Euribor 3M + 2,811% + 1%	18/01/2023	18/07/2053
TOTAL				6 183	6 135			

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant		Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
				total émis (en millions de devises)	total émis (en millions d'euros)			
	Emprunt subordonné taux variable			250	250			
21/06/2004	FR0010093328	EUR				TEC10 + 10 pb cap à 9 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			50	50			
24/09/2004	FR0010093328	EUR				TEC10 + 10 pb taux global capé à 9 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			24	24			
11/03/2005	FR0010167296	EUR				6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) cap à 9 % et floor à 2,75 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			225	225			
11/03/2005	FR0010167247	EUR				6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			75	75			
27/06/2005	FR0010203026	EUR				7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			160	160			
16/05/2006	FR0010318386	EUR				5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris step-up 100 pb à Call Date)	16/05/2036	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			108	108			
20/12/2006	FR0010406082	EUR				Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux fixe			500	500			
18/11/2014	FR0012317758	EUR				4 % jusqu'en novembre 2024 puis reset taux fixe swap 5 ans + 410 pb	18/11/2024	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux fixe			500	500			
27/06/2018	FR0013336534	EUR				4,75% jusqu'en 2028 puis reset taux fixe swap 5 ans + 391,4pb	27/06/2028	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux fixe			700	633			
07/04/2021	FR0014002RQ0	USD				4,875% jusqu'en avril 2031 puis taux CMT 5Y + 318,3 pb	07/10/2030	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				2 592	2 525			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 775	8 661			